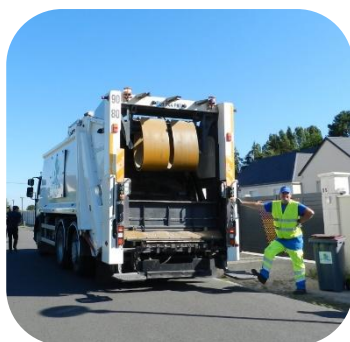


SMIEEOM Val de Cher

Votre syndicat d'enlèvement et d'élimination des ordures ménagères

LES ORDURES MÉNAGÈRES

Elles sont collectées **chaque semaine**. Le bac gris de collecte **ne doit contenir que des déchets non recyclables**.



Rappels :

- La poubelle doit être **sortie la veille du jour de la collecte**.
 - En cas de jour férié, les collectes sont assurées normalement, à **l'exception des 1er janvier, 1er mai et 25 décembre** : si la collecte tombe l'un de ces 3 jours, celle-ci est décalée au lendemain, ainsi que les tournées qui suivent durant la semaine, jusqu'au samedi.
 - Le contenu du bac est directement transporté vers un incinérateur.
- Pensez-y ! N'y jetez pas de déchets recyclables ou dangereux.**

Besoin d'un bac ? APPELEZ LE 0 800 350 103

- Emménagement, déménagement, nouvelle habitation.
- changement de volume, selon la taille de la famille.
- réparation, vol ou disparition du bac.

Afin de simplifier les échanges d'information lors de l'appel,

Merci de vous munir du numéro inscrit sous le code barre de l'étiquette au dos de votre bac.



DÉCHÈTERIES : Billy | Contres - Le Controis-en-Sologne | Montrichard Val de Cher | Noyers

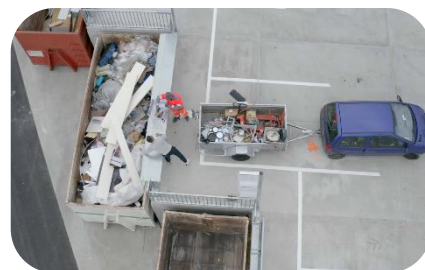
Horaires d'ouverture

	Du 1 ^{er} octobre au 31 mars
Lundi :	10h-12h 14h-17h
Mardi :	fermées toute la journée
Mercredi :	10h-12h 14h-17h
Jeudi :	10h-12h fermées l'après-midi
Vendredi :	10h-12h 14h-17h
Samedi :	10h-12h 14h-17h

	Du 1 ^{er} avril au 30 septembre
	9h30-12h 14h-18h
	9h30-12h 14h-18h
	9h30-12h 14h-18h
	9h30-12h fermées l'après-midi
	9h30-12h 14h-18h
	9h30-12h 14h-18h

Fermeture les dimanches et jours fériés.

En période de fortes chaleurs, à partir du mois de juin, les horaires pourront être modifiés : lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi : 6h30-13h. Jeudi : 9h30-12h.



Fonctionnement :

Carte d'accès SMIEEOM obligatoire, à demander à l'agent de valorisation si vous ne l'avez pas encore ou en cas de perte.

Le dépôt en déchèterie est **gratuit pour les particuliers**, à raison de 1m³ par jour et par type de déchets, de 2m³ par jour pour les déchets verts.

Il est payant pour les déchets verts et le non-valorisable des professionnels.

Rappel : de nouvelles filières en déchèterie pour une seconde vie

Depuis juin 2024, le SMIEEOM Val de Cher a mis en place la collecte séparée des Articles de Sports et Loisirs, des Jouets et des Articles de Bricolage et Jardinage dans les déchèteries. De juin à décembre 2024, 11,36 tonnes d'articles de sports et loisirs, 6,09 tonnes de jouets et articles de bricolage et jardin, ont été collectés dans les 4 déchèteries. Cela représente 17 tonnes de déchets détournés du tout-venant (non valorisable), et destinés à une 2^{de} vie. Merci à tous les usagers pour leur contribution à cette réussite



AIDE FINANCIÈRE À L'ACHAT DE COMPOSTEUR

Vous souhaitez composter vos biodéchets ?

Le SMIEEOM propose une aide financière d'un maximum de 50 € pour l'achat de votre composteur.

Formulaire de demande disponible sur www.smieeom.fr, ou à récupérer par mail : info@smieeom.fr ou sur simple appel téléphonique : 02 54 75 76 66

RETOUR EN IMAGES 2026



Repair Café en janvier, mars, juin & octobre
Seigy, Vallières-les-Grandes, Soings-en-Sologne.

Mars à octobre :
Soutien logistique tri des déchets auprès de 90 «manifestations éco responsables»

Sensibilisation du grand public :
Actions menées lors de manifestations culturelles et au plus près des habitants : marchés, commerces de proximité etc.

Octobre :
Conférence Gaspillage Alimentaire à Saint-Georges-sur-Cher. S'inscrit dans le cadre du programme européen LEADER

Accompagnement de 4 écoles dans le cadre de la réduction du gaspillage alimentaire :
Soings-en-Sologne, Montrichard, Fresnes, Meusnes.

POUR TOUTE INFORMATION SUR NOS SERVICES, APPELEZ LE 02 54 75 76 66.



LE TRI SÉLECTIF : VERS UNE QUALITÉ TOUJOURS MEILLEURE



TOUS LES EMBALLAGES SE RECYCLENT !

Ils doivent être **déposés dans les colonnes jaunes même les plastiques** comme les films, pots de yaourt ou de charcuterie, barquettes, emballages souples, tubes, sacs et sachets ou **les petits métalliques** tels que les capsules de café, blisters de médicaments, petits papiers aluminium, gourdes de compote, opercules, capsules et couvercles de bouteilles.

Les consignes de tri



LES EMBALLAGES RECYCLABLES



Emballages plastiques
& barquettes polystyrènes



Cartonnettes,
petits cartons déchirés
en morceaux &
enveloppes brunes



Briques alimentaires



Emballages métalliques

POUR MIEUX TRIER !

Sacs de pré-tri, stop-pub, réglottes de tri et guides sont à votre disposition en mairie ou au Smieeom. Demandez-les ! Tous nos guides sont téléchargeables sur notre site.



**En cas de doute,
ne jetez pas vos déchets n'importe où :**

- informez-vous sur www.smieeom.fr
- appelez au **02 54 75 76 66**
- renseignez-vous auprès de l'agent en déchèterie



LES PAPIERS



Prospectus

Papier blanc et
sacs en papier
blanc



Magazines

LE VERRE



Bocaux
en verre



Pots en
verre



Bouteilles
en verre